

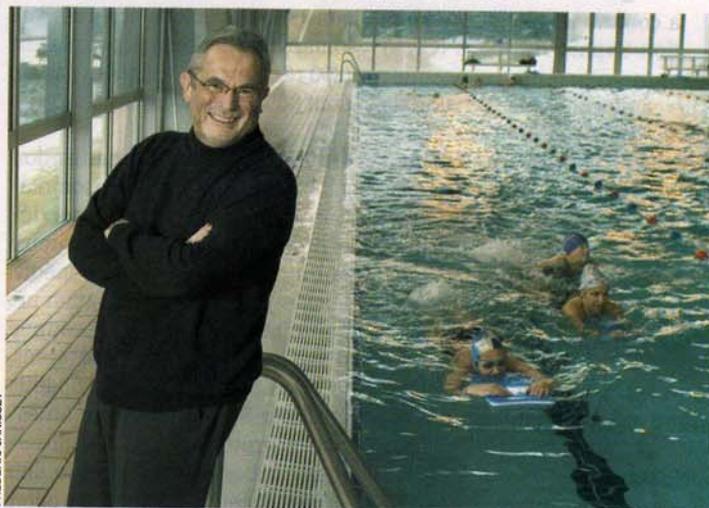


**GARD**

## EcoEnergie s'implante au Québec

La société gardoise EcoEnergie amorce un développement international. Cette société d'ingénierie, basée à Beaucaire, conçoit et réalise des systèmes pour traitement d'air, d'eau et la gestion des énergies. Créée il y a vingt-cinq ans, elle a développé un procédé de déshumidification qui permet à la fois d'améliorer le confort ambiant et de générer des économies d'énergie. « Nous exploitons les gisements internes, explique le président et fondateur de l'entreprise, Marcel-Yvon Blanc. La chaleur restituée par la condensation de la vapeur d'eau, après déshumidification, est utilisée pour préchauffer l'air, et éventuellement l'eau chaude sanitaire. Nous obtenons ainsi une réduction d'environ 40% des besoins en énergie par rapport à un système conventionnel. »

Le procédé a d'abord été appliqué aux piscines avant d'être adapté à d'autres types d'équipements : patinoires, musées, sites industriels. L'entreprise, qui réalise 2 millions d'euros de chiffre d'affaires avec neuf salariés, a ainsi équipé récemment la piscine-patinoire de Pailleron, à Paris, ou encore le musée Chagall, à Nice. Elle s'attache aussi à élargir son horizon



FREDERIC JANISSET

**Marcel-Yvon Blanc, président d'EcoEnergie, à la piscine de la Cotonne à Saint-Etienne, où la société gardoise a installé des équipements de déshumidification.**

géographique. Son président a cédé l'an dernier 50% du capital de la société au groupe canadien Helios, spécialisé dans la gestion d'infrastructures et de services urbains. « Ce rapprochement assure la pérennité de la société, explique Marcel-Yvon Blanc. Il favorisera aussi son développement international. »

Le partenariat a déjà permis à l'entreprise gardoise de prendre pied au Québec, où une filiale a été créée début janvier. Un pre-

mier chantier est en cours, il porte sur l'équipement d'un auditorium du conservatoire de musique de Montréal.

Les dirigeants d'EcoEnergie espèrent également utiliser ce relais pour aborder le marché nord-américain. « La marge de progression sur le marché français des piscines en France est désormais limitée, indique Marcel-Yvon Blanc. Le développement passera donc par la création de filiales à l'étranger. » Le premier pas est fait. J.L. ■